

je souhaite déposer une demande permis de conduire international

Un permis de conduire national en cours de validité délivré par un État européen permet à lui seul de circuler sur l'ensemble du territoire des pays de l'Union Européenne et de l'Espace Économique Européen.

Le permis de conduire international n'est pas nécessairement exigé dans les pays hors Europe. Il convient de se renseigner auprès de l'ambassade ou du consulat du pays concerné. A l'étranger, le permis de conduire international doit toujours être accompagné du permis de conduire national français.

Condition : être domicilié en Meuse et être titulaire d'un permis de conduire français en cours de validité.

Validité du titre : 3 ans à condition d'être accompagné du permis de conduire national en cours de validité.


Coût : gratuit

Le recevoir ou venir le chercher ...



- le permis de conduire international vous sera expédié à votre domicile sur présentation d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur des plis recommandés avec accusé de réception et libellée à vos nom et adresse.
- Pour éviter un retour de votre demande, vous devez présenter des dossiers strictement complets lors de votre demande.

Où ...

Au guichet de la préfecture de la Meuse	Par courrier
 <p>ouverture des guichets du lundi au vendredi de 8h45 à 12h</p> <p>Le dossier peut être déposé à l'accueil</p>	Préfecture de la Meuse Service Permis de conduire 40 rue du Bourg CS30512 55012 BAR LE DUC CEDEX

comment ... (liste des pièces à fournir)

la présente fiche **dûment complétée par les cases cochées (pour vous permettre de vérifier la complétude de votre dossier)**

le CERFA n° 14881*01 complété, daté et signé.



Ce document devant être numérisé, **le plus grand soin** doit être apporté à sa rédaction réalisée à **l'encre noire** (stylo noir à pointe moyenne ou large), en lettres majuscules, sans les accents et sans rature et **la signature ne devant pas dépasser du cadre**.

l'original de l'ancien permis de conduire international s'il s'agit d'un renouvellement.

1 photocopie couleur recto-verso de votre permis de conduire français en cours de



Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
de 8:45 à 12:00 : ouverture des guichets et des services et de 13:30 à 17:00 : uniquement sur rendez-vous
40 rue du Bourg CS 30512 55012 BAR LE DUC CEDEX - Tél : 03 29 77 55 55 - Télécopie : 03 29 79 64 49
site internet : www.meuse.gouv.fr courriel : pref-courrier@meuse.gouv.fr

Date de création	03/03/2015	Date de mise à jour (vérification annuelle)	13/06/2016	Date de mise à jour (évolution réglementation)	/
------------------	------------	---	------------	--	---

validité.

- 3 photographies d'identité format aux normes pièces d'identité (35*45mm) de face, sans coiffure et non scannées.
- 1 photocopie couleur recto-verso de votre pièce d'identité
- 1 photocopie lisible d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois au nom du demandeur.

En cas d'hébergement chez un tiers, joindre :

- une attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- une copie de la pièce d'identité de l'hébergeant en cours de validité
- une copie d'une facture de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
- 1 enveloppe au format A5 affranchie au tarif en vigueur du recommandé avec accusé de réception correspondant à 50 g et libellée à vos nom et adresse



à défaut, le permis de conduire international restera à votre disposition à la préfecture.

informations utiles ...

- cliquer sur le lien : <http://www.meuse.gouv.fr>
rubrique : demarches-administratives



Démarches administratives



- cliquer sur le lien : <http://www.service-public.fr/>

